

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L.Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

2018_32 : Location de chapiteau : nouveaux tarifs

Rapporteur : P. Cormier

Suite à l'acquisition d'une nouvelle bâche permettant une extension du chapiteau mis à disposition des associations, il est proposé de fixer des nouveaux tarifs :

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Associations Guidéloises	- 30m ² :63 € - 75m ² : 94 € - 105m ² : 126 €	- 30m ² : 63 € - 45m ² : 73 € - 60m ² : 83 € - 75m ² : 94 € - 105m ² :126 €
Communes ou associations extérieures	- 30m ² : 132 € - 75m ² : 193 € - 105m ² : 265 €	- 30m ² : 132€ - 45m ² : 155 € - 60m ² : 175 € - 75m ² : 193 € - 105m ² : 265 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Culture, Vie associative, Communication, Animations, Tourisme et Jumelage du 13 Mars 2018,

FIXE les nouveaux tarifs de location du chapiteau comme indiqué ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 28 Mars 2018
Le Maire,
Joël DANIEL

